



Compte rendu Réunion du Conseil Municipal Séance du 17 septembre 2019

Absent ayant donné procuration : Emilie CONDOMINES à Jean Claude SOUYRIS

Absents n'ayant pas donné procuration : Robert TOBIN, Gilbert ROQUES

En début de séance, Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Sandra Bariod qui va exercer les fonctions de secrétaire de mairie à compter du 3 septembre 2019

1. Le compte rendu de la réunion du 30 juillet 2019 a été approuvé par 7 voix dont 1 pouvoir

2. Délibération sur l'adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Collectif de l'année 2018

- Le RPQS est un document produit tous les ans par chaque service d'eau et d'assainissement pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.
- Monsieur Le Maire présente ce rapport à son assemblée délibérante, précise que celui-ci est public. Après relecture attentive, le conseil municipal adopte le RPQS de la commune de Coupiac pour l'année 2018.

3. Délibération sur le choix des entreprises et le plan de financement pour la réhabilitation d'un bâtiment en Maison de Santé

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de l'analyse des offres qui a été effectuée par le maître d'œuvre Monsieur SABATIER, architecte à Puygouzon relatif à la réhabilitation du bâtiment « le Verlaine » en maison de santé de Coupiac. Le montant des travaux s'élève à 629 050.13 € HT, en sus, les frais de maîtrise d'œuvre qui s'élèvent à 145 350.00 € HT soit un montant total de 774 400.13 € HT.

Lot 1 : Démolition – Gros Œuvre	Société NOGARET	241 278.11 €
Lot 2 : Charpente, couverture	Entreprise SINGLARD	41 593.80 €
Lot 3 : Menuiserie extérieures	Société SPB	66 230.00 €
Lot 4 : Plâtrerie - cloison - plafond	Société CAUMES et FILS	62 227.97 €
Lot 5 : Menuiserie intérieures	Société LAUSSEL et FAU	27 451.20 €
Lot 6 : Peinture	SAS BENECH	24 213.01 €
Lot 7 : Sols souples	SAS BENECH	18 881.43 €
Lot 8 : Electricité	SAS LAGREZE et LACROUX	53 578.23 €

Lot 9 : Sanitaires - Plomberie – VMC - Chauffage	SAS LAGREZE et LACROUX	61 986.38 €
Lot 10 : Ascenseur	SAS ORONA CENTRE	31 610 €
Honoraires maîtrise d'œuvre	Sabatier Guy et Jean-Pascal	145 350 €
TOTAL en HT		774 400.13 €

Pour financer ces travaux, Mr le Maire propose le plan de financement suivant :

DETR 2017 : montant éligible 675 350 €..... 135 070.00 €
Région - Au titre de l'accessibilité 32 550 €
- Au titre de la rénovation énergétique 50 000 €

Département - Contrat agir pour nos territoires 100 000 €

Communauté de Communes 87 730.00 €

Fonds propres de la commune 279 050.13 €

TOTAL **774 400.13 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **DECIDE** de retenir les entreprises présentées par le maître d'œuvre, **APPROUVE** le plan de financement présenté par le Maire, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

4. Délibération Choix des entreprises et montant des travaux relatifs à la mise en place d'un Système d'Alerte Locale des crues sur la commune de COUPIAC.

Monsieur le maire rappelle que la prévision des phénomènes météorologiques et hydrologiques susceptibles de générer des inondations constitue un élément crucial pour anticiper la crise, s'y préparer et mettre en œuvre au niveau local les mesures individuelles et collectives de mise en sûreté des personnes et des biens. Le système d'alerte locale pour les crues entre dans le cadre de la protection du bourg de Coupiac, basé sur deux niveaux d'alertes : la préalerte et l'alerte.

Puis Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de l'analyse des offres qui a été effectuée par le service de la DREAL OCCITANIE représenté par Mr Noël WATRIN expert en hydrologie et hydrométrie.

Lot N°1 : Fourniture et pose système d'alerte y compris contrat de maintenance

Lot N°2 : Réalisation Génie civil, (puits, conduite d'eau, tranché réseau)

Les entreprises retenues sont :

Lot 1 : OGOXE	2 964.00 €
	490.00 €
Lot 2 : GUIPAL	5 050.00 €
TOTAL en HT	8 504.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, :

- **APPROUVE** le montant des travaux présentés,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à finaliser le lieu d'implantation à acquérir si besoin le terrain nécessaire et à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

5. Questions diverses

Ecole : Monsieur Le Maire confirme la bonne réception des 10 tables et 10 chaises supplémentaires. Les travaux de l'école neuve suivent le calendrier prévu, le délai est respecté.

Courrier de MR DALICHOUX, s'interrogeant sur l'installation de bornes Wifi dans l'espace public de la commune : Monsieur le Maire précise que ce genre d'équipement n'est pas prévu à ce jour à COUPIAC.

Fête du 15 août : Monsieur Le Maire ainsi que tous les membres du conseil municipal, félicitent la belle organisation et le dynamisme du Comité des fêtes. Seul bémol, les dégradations de panneaux et jardinières commises sur la commune.

La Mairie et les commerçants se mobilisent pour Octobre rose. Une campagne annuelle de communication, du 1^{er} au 31 octobre, destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein féminin et à récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet évènement est le ruban rose, en action symbolique la mairie ouvrira des parapluies roses

La Poste : A partir du 2 décembre 2019, un projet présenté par le directeur de secteur propose de fermer le bureau de poste le mercredi après-midi (suite à une enquête prouvant le manque de fréquentation sur cette plage horaire), réduisant ainsi les horaires d'ouverture de 25 heures à 22h heures. Malgré la déception des conseillers municipaux présents, et en attendant sa mise en place éventuelle, Il est important de noter que la commune de COUPIAC préserve son bureau de poste.

La Maison de service au public intercommunale est un guichet d'accueil polyvalent offrant à tous les publics un accompagnement pour toutes les démarches administratives. **La 1^{ère} permanence est prévue le 7 octobre à la Mairie de Coupiac.** Puis le planning sera affiché à la mairie.

La commune est toujours à la recherche d'un correspondant presse pour faire l'interface entre les différentes associations et structures locales avec la presse locale en vue de l'informer des différents projets portés par le territoire.